

Nouvelles classifications: Les conditions du succès Selon le syndicat unifié.



Metz, le 28 novembre 2016

Notre dossier de 8 pages « classifications 2017 pour les Nuls » expliquant chiffres à l'appui la nouvelle trahison du Syndicat Unifié aurait-elle fait perdre son sang-froid à l'organisation majoritaire de la branche?

Probablement car leur « communication réponse » démontre leur idée du syndicalisme, leur approche de la négociation.

Relisons leurs propos (Cf. tract N° 13 du 18 novembre 2016) :

Les paliers de progrès :

Lorsqu'ils évoquent cette grande avancée ils écrivent: « la possibilité de promouvoir plus souvent les collègues relevant des classifications du début de la grille sans dérapage d'une masse salariale sous étroite surveillance », ne ventent-ils pas les mérites de promotions plus nombreuses mais qui ne coûtent rien à l'employeur ?

Pour **Sud**, peu importe les promotions si elles ne s'accompagnent pas d'augmentations de salaire décentes qui nous permettent de payer nos loyers, d'avoir des projets pour nous ou nos enfants.

Passer de B en C ou de C en D avec à la clef 611.80 € bruts annuels soit environ 36 € nets mensuels n'est pas une juste rétribution des efforts demandés en contrepartie.

Pour se voir attribuer de telles oboles les salariés n'ont pas besoin de syndicat.

La Loyauté comme impératif :

Lorsqu'ils évoquent la loyauté ils écrivent : « La condition impérative de toute politique contractuelle est la loyauté supposée de chacune des parties » Mais sont-ils frappés d'amnésie ? Ont-ils oublié que nos dirigeants successifs :

- Ont supprimé tous nos avantages acquis ?
- Ont gelé nos rémunérations depuis 10 ans ?
- Distribuent une part variable à hauteur de la moitié du montant miroité ?
- Suppriment des centaines d'emplois ?
- Ne rémunèrent pas des milliers d'heures supplémentaires ?
- Dégradent continuellement nos conditions de travail ?

Pour finir ils s'en réfèrent à Talleyrand !

Quand on sait que Talleyrand occupa des postes de pouvoir politique sous la plupart des régimes successifs que la France connaît à l'époque en passant d'agent général du clergé à député aux États généraux sous l'Ancien Régime, président de l'Assemblée nationale pendant la Révolution française, ministre des Relations extérieures sous le Directoire, président du Conseil des ministres sous la Restauration, pour finir ambassadeur sous la Monarchie de Juillet, on comprend :

Ce n'est pas d'amnésie qu'il s'agit mais d'opportunisme aigu !

Votre équipe

